



**SÉANCE ORDINAIRE**  
**Conseil d'établissement – École Sainte-Cécile**  
**Le 26 mars 2024- 18h45**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement de l'école Sainte-Cécile, tenue le 26 mars 2024 à 18h45 au gymnase de l'école, 7230 avenue De Gaspé à Montréal.

**PRÉSENTS :**

_____	_____
Isabelle Plante	Guillaume Baillargeon
_____	_____
Noémie Boudrias-Fournier	Maude Poirier-Lapierre
_____	_____
Mélanie George	Alexandra Sabin
_____	_____
_____	Josiane Gareau
_____	_____
_____	Sandra Peloquin
_____	_____

Formant quorum sous la présidence d'Isabelle Plante

**SONT ÉGALEMENT PRÉSENTES :**

Amélie Pelletier-Houde, directrice & Cathy Robert, directrice adjointe

**SONT ABSENTS :**

_____	_____
Atika Mehilil	Laurent Turcot
_____	_____
Julie Boucher	
_____	_____

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

La directrice, Amélie Pelletier-Houde déclare la réunion ouverte. Il est 18h48.

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**IL EST PROPOSÉ** que l'ordre du jour soit adopté [avec modifications]

**Adoptée à l'unanimité (01-CE-2024-03-26)**

**2. DÉSIGNATION D'UN OU D'UNE SECRÉTAIRE**

Guillaume Baillargeon, est désigné secrétaire pour la soirée.

### **3. ORDRE DU JOUR**

L'ordre du jour adopté se lit comme suit :

- 1. Ouverture de la réunion / vérification du quorum**
- 2. Désignation d'un ou d'une secrétaire**
- 3. Lecture et adoption de l'ordre du jour**
- 4. Adoption du procès-verbal de la dernière réunion (30 janvier 2024)**
  - 4.1. Informations et suivi au procès-verbal
  - 4.2. Adoption
- 5. Parole aux observateurs (15 mins)**
  - 5.1. Communauté, OPP, observateurs
  - 5.2. Parole au représentant du comité de parents
- 6. Points nécessitant une discussion/ approbation/ adoption (75 mins)**
  - 6.1. Retour sur la dernière rencontre-Équipe enseignante
  - 6.2. Retour sur la lettre aux membres du CÉ- Guillaume
  - 6.3. Liberté d'expression des parents et membres du CÉ - Isabelle
  - 6.4. Livres TD- 1<sup>re</sup> année
  - 6.5. Modification au calendrier scolaire 23-24
  - 6.6. Temps alloué pour les matières obligatoires (24-25)
  - 6.7. Distribution campagnes de financement chandails OPP et Sirop d'érable
  - 6.8. Consultation obligatoire des élèves – 4<sup>e</sup>-5<sup>e</sup>-6<sup>e</sup> Climat scolaire / Plan de lutte
  - 6.9. Approbation-Course-o-thon 2023-2024
  - 6.10. Approbation- Parcours 3D
  - 6.11. Approbation-Projet classes de 3<sup>e</sup> année
  - 6.12. Approbation de sorties -Classes
  - 6.13. Approbation des sorties lors des journées pédagogiques- SDG 23-24 & 24-25
  - 6.14. Approbation « Projet Entrepreneur SDG-groupe de Louise »
  - 6.15. Résolution transferts fonds 4 au fonds 9
- 7. Points d'information/rapports/rappels (30 mins)**
  - 7.1. Rougeole
  - 7.2. Retour sur le PTRDI
  - 7.3. Plan de rattrapage-suivi
  - 7.4. Redditions de compte direction-Intimidation et violence
  - 7.5. Projet 4<sup>e</sup> année- CIEL
  - 7.6. Prévision de clientèle 24-25
  - 7.7. Visite de l'ITA
  - 7.8. Projet éducatif
  - 7.9. Activités de finissants 6<sup>e</sup> année
  - 7.10. Coup d'œil dans les classes
  - 7.11. SDG
- 8. Varia – Points divers**
- 9. Levée de la réunion**

#### **4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 30 janvier 2024**

**IL EST PROPOSÉ** par Sandra Péloquin, secondé par Noémie Boudrias, que le procès-verbal de la séance ordinaire du 30 janvier soit adopté avec modifications, **la suivante : Isabelle Plante a fait des recherches personnelles, mais comme ce n'est pas un mandat de consultation, nous retirons les détails de sa démarche dans le dernier PV.**

**Complément d'information : Point de suivi de Isabelle Plante, sur sa réponse à Noémie, dans le procès-verbal, comme ce n'était pas un point de CÉ, c'est pour cela qu'elle n'a pas transmis aux autres membres du CÉ. Elle tient à le préciser.**

**Adoptée à l'unanimité (02- CE-2024-03-26)**

#### **SUIVI AU PROCÈS-VERBAL;**

Nous le repassons ensemble ce soir. C'est un long PV, suite à la dernière assemblée.

On débat sur ce qui est inclus au non, les propos des membres du CÉ. Sur l'admission au secondaire privé, sur la modification des critères d'admission par rapport aux notes.

4.1 : Suite au dernier CÉ, la demande de M. Simard Fournier ne peut être acceptée au PV, celle d'ajouter la lettre de Mme Laurin.

#### **5. PAROLE AU PUBLIC**

Julie Boucher, à titre de représentante du Patro Villeray et responsable secteur loisirs et sports:

Absente

Alexandra Sabin, à titre de représentante au comité de parents :

- Discussion comité parents, sur la sécurité des cours d'école glacée, il y a une réflexion et des recherches de solutions.
- Calendrier à revoir pour éviter des conflits d'horaire avec nos propres CÉ.
- Sécurité aux abords des écoles, faire un suivi auprès de la ville, Nadine Cormier : Noémie Boudrias, a déjà fait le suivi : [nadine.cormier@montreal.ca](mailto:nadine.cormier@montreal.ca)

Cathy Robert, directrice adjointe, à titre de représentante des parents de l'OPP et du Patro :

- Thèmes abordés :
  - o Campagne chandails : distribution de chandails complétés.
  - o Parascolaire : session d'activités à venir

#### **6. SUJET NÉCESSITANT UNE DISCUSSION/ ADOPTION / APPROBATION**

##### **6.1 Retour sur la dernière rencontre-Équipe enseignante**

Amélie Pelletier-Houde, Directrice, informe le CÉ que la dernière rencontre du CÉ a laissé des traces, sur des attaques personnelles, questionnement sur l'appui du CÉ envers le barème, puis le déroulement.

## **6.2 Retour sur la lettre aux membres du CÉ- Guillaume**

À la suite de la lettre écrite par Guillaume Baillargeon, membre du CÉ, transmise aux membres du CÉ, il explique pourquoi il l'a fait. Un constat. Un climat se dégrade dans la relation avec l'école. Il y aurait des solutions ? Exigeant et engagé, mais comment rester courtois, constructif. Comment recevoir les doléances des parents ? Un petit aide-mémoire aux parents de la part du CÉ pour apaiser, puis adoucir le climat ? Un code de vie des parents ?

## **6.3 Liberté d'expression des parents et membres du CÉ - Isabelle**

Isabelle Plante, présidente du CÉ, parle de la notion du barème qui a été difficile et chargée. Elle appelle au dialogue, car ce n'était pas l'idée de miner le climat. Plusieurs questions demeurent :

-S'il y a des points hors CÉ, mais comment on peut maintenir le dialogue? La discussion du barème, était dans l'idée de donner une place à toutes les voix, mais ce n'est pas possible.

-Comme membre du CÉ, nous avons des devoirs et responsabilités. Nous sommes rattachés au Centre de services. Donc, notre parole est limitée sur les sujets liés à notre mandat ?

-Est-ce que la dérive avec le barème a créé un précédent, avec les moyens utilisés par les parents ?

En tant que membre du CÉ, nous représentons les parents, mais comme individu, on devrait pouvoir s'exprimer dans le varia, sur tous les sujets, mais on pourrait avoir comme réponse, ce n'est pas un point de CÉ.

La discussion sur les réseaux sociaux, pour la direction, n'est pas une liberté d'expression.

La loi de la gouvernance scolaire cadre beaucoup plus qu'avant.

Restons ouvert sur le dialogue.

## **6.4 Livres TD- 1re année**

Amélie Pelletier-Houde, Directrice, informe le CÉ du programme « Un livre à moi » en collaboration avec la Banque TD. Amélie a préparé une lettre à joindre avec le livre destiné aux enfants de 1re année en collaboration avec le CSSDM. Don de livre pour encourager la lecture à la maison. La lettre sera envoyée en PDF aux parents de 1<sup>re</sup> année.

## **6.5 Modification au calendrier scolaire 23-24**

Amélie Pelletier-Houde, directrice présente le nouveau calendrier scolaire en adéquation avec les demandes du MEQ pour respecter l'horaire des évaluations de fin d'année en 4<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année. La journée pédagogique du 13 juin est déplacée au 18 juin. Tel qu'annoncé précédemment, pour assurer la sécurité des écoliers lors du transport scolaire et de l'éclipse solaire, il a été décidé, par le CSSDM, que le 8 avril devient une journée pédagogique. De ce fait, le 7 mai devient une journée de classe à Sainte-Cécile.

## **6.6 Temps alloué pour les matières obligatoires 24-25**

Amélie Pelletier-Houde, directrice présente la grille matières de 2024-2025.

**CONSIDÉRANT** que l'école respecte le Régime pédagogique, article 22: À l'enseignement primaire, les matières suivantes sont obligatoires et le nombre d'heures par semaine est indicatif.

**CONSIDÉRANT** Loi sur l'instruction publique, article 86 : Le conseil d'établissement approuve le temps alloué à chaque matière obligatoire ou à option proposé par le directeur de l'école

**CONSIDÉRANT** Convention collective : Propositions élaborées par la direction avec la participation des enseignants pour approbation par le CÉ

### **IL EST PROPOSÉ**

**QUE** la Grille-matières soit adoptée.

**Adoptée majoritairement / (03- CE-2024-03-26)**

## **6.7 Distribution campagnes de financement chandails OPP et Sirop d'érable**

**CONSIDÉRANT** la campagne de l'OPP a généré des ventes totalisant 5520 \$.

**CONSIDÉRANT** La facture finale étant de 4369.64 \$

**CONSIDÉRANT** Le profit étant de 1150.36 \$.

**IL EST PROPOSÉ QU'**un transfert du fonds 4 au fonds 9 soit effectué pour couvrir la dépense.

**Adoptée majoritairement (04- CE-2024-03-26)**

## **6.8 Consultation obligatoire des élèves – 4e-5e-6e Climat scolaire / Plan de lutte**

Cathy Robert présente une proposition de consultation des élèves de 3<sup>e</sup>-4<sup>e</sup>-5<sup>e</sup>-6<sup>e</sup> année dans le cadre de l'évaluation et de l'actualisation du plan de lutte.

**CONSIDÉRANT** qu'annuellement les élèves doivent être consultés

**IL EST PROPOSÉ QUE** la consultation sur le climat scolaire en vue d'évaluer le sentiment de sécurité des élèves soit réalisée dans les balises présentées.

**Adoptée majoritairement / (05- CE-2024-03-26)**

## **6.9 Approbation-Course-o-thon 2023-2024**

Madame Amélie Pelletier-Houde, directrice, présente la campagne de financement proposée par le comité Actif de l'école.

La date du 17 mai (24 mai en cas d'intempérie) a été choisie pour le 5<sup>e</sup> Course-o-thon aura lieu Le principe est que chaque enfant accomplisse le plus grand nombre de tours en 20 minutes. Les fonds amassés par le passé ont été de :

- 2020 : 9 000\$
- 2021 : 18 000 \$
- 2022 : 23 000 \$
- 2023 : 16 387\$

Nous souhaitons poursuivre avec La Fabrique à projets - Desjardins pour faciliter la comptabilisation des fonds. L'objectif école de cette année est de 10 000\$. Pour la tenue de l'activité, une part des sommes des années antérieures permettent l'achat de matériel requis tel que les impressions des cartons des coureurs, des crayons pour le marquage, collations et cie.

Les fonds recueillis servent notamment à financer les activités de la rentrée, la bonification du matériel sportif et autres activités et projets pour les élèves. Pour la rentrée 2022-23 et la rentrée 2023-2024, il avait été prévu de faire venir Parcours 3D, mais cela n'a pu se faire en raison d'un manque de personnel au sein de l'entreprise.

**CONSIDÉRANT** le Course-o-thon est une activité importante de levée de fonds et surtout une activité physique structurante pour l'école entière;

**IL EST PROPOSÉ QUE** le C.É. autorise l'activité de financement du 5<sup>e</sup> Course-o-thon.

**IL EST PROPOSÉ QUE** le C.É. autorise l'achat de matériel requis à même les sommes amassées dans les années antérieures.

**IL EST PROPOSÉ Qu'**un transfert du fonds 4 au fonds 9 soit effectué pour couvrir les dépenses.

**Adoptée majoritairement (6-CE-2024-03-26)**

### **6.10 Approbation- Parcours 3D**

En regard des fonds recueillis dans les campagnes de financement antérieures, pour la rentrée 2022-23 et la rentrée 2023-2024, il avait été prévu de faire venir Parcours 3D, mais cela n'a pu se faire en raison d'un manque de personnel au sein de l'entreprise. L'activité est donc reportée au mois de mai 2024.

**CONSIDÉRANT** que le CÉ avait déjà autorisé la dépense; 7900\$ avant taxes.

**CONSIDÉRANT** que l'entreprise est disponible du 27 au 31 mai

**IL EST PROPOSÉ QUE** l'activité ait lieu dans les balises présentées;

**IL EST PROPOSÉ QU'UN** transfert du fonds 4 au fonds 9 soit effectué pour couvrir la dépense.

**Adoptée majoritairement (7-CE-2024-03-26)**

### **6.11 Approbation-Projet classes de 3e année**

Amélie présente la demande des titulaires des trois groupes de 3<sup>e</sup> année qui souhaitent vivre l'activité « Bombes de semences » avec leurs élèves. L'activité est organisée par Ville en vert et a été proposée par un élève du groupe.

**CONSIDÉRANT** la sortie n'est pas dans le répertoire de sortie en milieu culturelle et qu'il n'est pas possible de dépenser via l'argent du fonds 6 (MEQ)

**CONSIDÉRANT** que l'activité totalise des coûts de 328,68\$ pour les trois classes

**IL EST PROPOSÉ QUE** l'activité ait lieu dans les balises présentées et **qu'un** transfert du fonds 4 au fonds 9 soit effectué pour couvrir la dépense.

**Adoptée majoritairement / (8-CE-2024-03-26)**

### **6.12 Approbation de sorties -Classes**

Amélie présente le tableau des sorties qui seront vécues dans certains groupes. Via la mesure culturelle.

**IL EST PROPOSÉ QUE** les sorties soient autorisées

**Adoptée majoritairement (9-CE-2024-03-26)**

### **6.13 Approbation des sorties lors des journées pédagogiques- SDG 2023-2024 & 2024-2025**

**6.13.1** Amélie présente le tableau des journées pédagogiques 2023-2024 à venir pour lesquelles le CÉ n'avait pas approuvé les sorties.

**CONSIDÉRANT** que les sorties respectent les balises financières déjà établies

**IL EST PROPOSÉ QUE** les sorties soient autorisées

**Adoptée majoritairement (10-CE-2024-03-26)**

**6.13.2** Amélie présente le tableau des journées pédagogiques 2024-2025 en vue de préparer la prochaine année scolaire.

**CONSIDÉRANT** que les sorties proposées ont des coûts comparables aux années précédentes

**CONSIDÉRANT** que les coûts des transports écoliers n'ont pas été déterminés

**IL EST PROPOSÉ QUE** les sorties et activités pour les journées pédagogiques 2024-2025 sans transport scolaires soient adoptées. *\*Pour les journées pédagogiques, à valider pour les montants du transport scolaire lors de la prochaine rencontre.*

**Adoptée majoritairement (11-CE-2024-03-26)**

### **6.14 Approbation du projet de Louise et le groupe Entrepreneur**

Les élèves de 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année veulent fabriquer des produits d'artisanat pour ensuite vendre leur production, au rythme d'une fois par semaine à partir de mai. Le but est d'amasser des sous pour faire une activité spéciale en fin d'année. Les différents rôles seront répartis parmi les élèves (vente, comptabilité, ...).

**CONSIDÉRANT** que les élèves ont structuré le projet et en démontrent une belle motivation;

**CONSIDÉRANT** que l'on veut encourager leur initiative et le travail manuel;

**IL EST PROPOSÉ QUE** l'accord du conseil d'établissement soit donné au projet.

**Adoptée majoritairement (12-CE-2024-03-26)**

### **6.15 Résolution transferts fonds 4 au fonds 9**

Amélie présente le tableau des résolutions qui ont été adoptée précédemment en CÉ



**IL EST PROPOSÉ QU'**un transfert du fonds 4 au fonds 9 soit effectué pour couvrir les dépenses des activités présentées tout au long de l'année et ce, jusqu'à concurrence de X \$

**Adoptée majoritairement / (13-CE-2024-03-26)**

**7. Points d'information/rapports/rappels (30 mins)**

- 7.1 Rougeole
- 7.2 Retour sur le PTRDI
- 7.3 Plan de rattrapage-suivi
- 7.4 Redditions de compte direction-Intimidation et violence
- 7.5 Projet 4<sup>e</sup> année- CIEL
- 7.6 Prévision de clientèle 24-25
- 7.7 Visite de l'ITA
- 7.8 Projet éducatif
- 7.9 Activités de finissants 6<sup>e</sup> année
- 7.10 Coup d'œil dans les classes
- 7.11 SDG

**8. VARIA-POINTS DIVERS**

Aucun point

**9. LEVÉE DE LA RÉUNION**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance prend fin. Il est 21h47.



---

**Président(e)**



---

**Directeur(trice)**